



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2021

### **Lancement de la consultation citoyenne sur les discriminations : [www.consultation-discriminations.fr](http://www.consultation-discriminations.fr)**

**Engagement pris par le Président de la République, Emmanuel Macron, le 4 décembre 2020 à l'égard des Français, la consultation citoyenne sur les discriminations est lancée aujourd'hui par Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et Marc Fesneau, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne. En donnant la parole aux Français, cette consultation a vocation à apporter des réponses efficaces aux injustices individuelles qui minent notre cohésion sociale.**

Après le lancement le 12 février dernier de la plateforme de lutte contre les discriminations que le Gouvernement a confiée au Défenseur des droits et accessible via le 39 28 ou [www.antidiscriminations.fr](http://www.antidiscriminations.fr), une consultation citoyenne inédite sur le sujet est lancée aujourd'hui, et ce pour une période deux mois.

L'objectif de cette consultation citoyenne sur les discriminations est triple. Elle permet aux internautes :

- De donner leurs avis sur l'efficacité des dispositifs existants, signaler des dysfonctionnements, indiquer ce qui pourrait être amélioré ;
- De se prononcer sur de nouvelles mesures actuellement en cours d'élaboration ;
- De proposer leurs propres solutions concrètes et partager les bonnes pratiques qu'ils appliquent déjà au sein de leur organisation.

Anonyme, cette consultation a vocation à être un temps fort de débat, de dialogue et de propositions ouvert à tous : citoyens, associations, entreprises, think tanks, etc.

Espace interactif d'évaluation et de contribution à l'action publique, le site [www.consultation-discriminations.gouv.fr](http://www.consultation-discriminations.gouv.fr) est également un lieu d'informations sur les discriminations et oriente le public sur la plateforme du Défenseur des droits.

Au sein de la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), le Centre interministériel de la participation citoyenne (CIPC) a accompagné le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances dans l'élaboration de la stratégie et de la méthodologie de cette consultation citoyenne. L'expertise ainsi mobilisée a permis de poser un cadre de participation sincère, transparent et rigoureux.

**Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances,** déclare : « Parce qu'elles assignent et parce qu'elles peuvent briser des destins, les discriminations constituent des injustices individuelles qui, par ricochet, minent notre cohésion sociale. Ces discriminations, dont nous pouvons tous être un jour victimes ou témoins, ignorent les frontières géographiques, culturelles ou sociales et se manifestent – de manière visible ou insidieuse – dans toutes les sphères de notre société : dans l'emploi, dans l'accès au logement, aux soins, au service public ou au financement bancaire, etc. Des discriminations qui s'opèrent en raison du handicap, de l'origine, du genre, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ou encore de l'âge et des croyances. Si notre arsenal juridique est déjà solide en la matière, conformément au souhait exprimé par le Président de la République, nous devons aller encore plus loin. Un enjeu renforcé par la période de crise que nous traversons et qui a tendance à exacerber les tensions. À travers cette consultation qui a mobilisé l'ensemble du Gouvernement, nous voulons donner la parole aux Français afin qu'ils évaluent et participent à l'action publique pour éradiquer ce fléau ».

**Marc Fesneau, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne,** déclare : « Les discriminations nous concernent tous et se manifestent partout dans la société. Elles assignent, blessent et sont une atteinte insupportable à la dignité humaine. Avec cette consultation sur les discriminations, nous voulons que vous donniez votre avis sur les dispositifs qui existent déjà pour combattre les discriminations. Dîtes nous ce qui ne marche pas, ce qui fonctionne, ou ce qui mériterait d'être amélioré. À la suite de l'engagement du Président de la République, nous lançons une grande consultation citoyenne en ligne sur les discriminations qui durera deux mois. Nous comptons sur vous pour nous aider à construire les meilleures réponses face à cet enjeu. »

\*\*\*

## **Contacts presse**

### **Ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances**

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : [presse-efh@pm.gouv.fr](mailto:presse-efh@pm.gouv.fr)

### **Ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne**

Tél : 01 42 75 60 51

Mél : [presse.relations-parlement@pm.gouv.fr](mailto:presse.relations-parlement@pm.gouv.fr)